

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/05/2020 – 20H

Présents : tout le monde

### Ordres du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance et ses remplaçants
- 2) Commissions municipales
- 3) Rémunération des adjoints
- 4) Questions diverses

#### 1) Secrétaire de séance

A la demande du maire, Marion Quatrepoint s'est proposée comme secrétaire, Pascaline Chaix-Caffin-Mokhtari et Sylvie Crabier comme remplaçantes.

Le maire propose qu'une mise au point sur la formalisation du compte rendu soit effectuée par la secrétaire de mairie auprès de la secrétaire et de ses remplaçantes.

#### 2) Les 19 Commissions municipales

-Le maire, ses adjoints et les conseillers municipaux ont discuté de l'intérêt et l'opportunité de mettre en place un certain nombre de commissions et ils se sont répartis entre elles, sachant que chaque commission doit comporter au moins un adjoint (ou le maire).

-Des explications sur les travaux et responsabilités attachés à chaque commission ont été apportées au fur et à mesure pour permettre aux conseillers novices d'en comprendre les enjeux.

-La commission « Jeunesse et sport », initialement prévue, a été rattachée à « Culture, évènementiel et cérémonies » (dont la dénomination a été changée, en remplacement du traditionnel « Fêtes et cérémonies »).

-Une commission « Agriculture et environnement », non prévue initialement, a été créée à la demande de Philippe Alasluquéas (qui propose d'assurer la gestion de la potence ainsi qu'un projet de plantation d'arbres à Cuxous, avec un financement FEADER).

<b>Permanents</b>	<b>Suppléants</b>
<b>APPEL D'OFFRE</b>	
Alasluquéas Philippe Alioui Jean Charles <i>Delonca Albert</i>	Crabier Sylvie Quatrepoint Marion Ferrié Jean Louis
<b>ELECTIONS</b>	
<i>Delonca Albert</i> Hurtebize Philippe	Alioui Jean Charles
<b>FISCALITE</b>	
<i>Marot Jean Marie</i> <i>Ferrié Jean Louis</i>	Hurtebize Philippe <i>Delonca Albert</i>
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION</b>	
<i>Marot Jean Marie</i>	<i>Delonca Albert</i>
<b>PAYS VALLEE DE L'AGLY</b>	
<i>Delonca Albert</i>	Chaix-Caffin-Mokhtari Pascaline
<b>SIST AGLY VERDOUBLE</b>	
<i>Delonca Albert</i> Hurtebize Philippe	Crabier Richard <i>Lafage Fanny</i>
<b>SM RIVESALTAIS AGLY</b>	
<i>Delonca Albert</i> Alasluquéas Philippe	<i>Marot Jean Marie</i> Alioui Jean Charles

<b>SYDEEL 66</b>	
<i>Marot Jean Marie</i>	<i>Delonca Albert</i>
<b>ASSOCIATION BARRAGE DE L'AGLY</b>	
<i>Delonca Albert</i> <i>Crabier Richard</i> <i>Quatrepoint Marion</i>	<i>Hurtebize Philippe</i> <i>Chaix-Caffin-Mokhtari Pascaline</i>
<b>APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE</b>	
<i>Delonca Albert</i> <i>Crabier Richard</i>	<i>Ferrié Jean Louis</i>
<b>ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</b>	
<i>Lafage Fanny</i> <i>Marot Jean Marie</i>	<i>Chaix-Caffin-Mokhtari Pascaline</i>
<b>CULTURE, EVENEMENTIEL ET CEREMONIES</b>	
<i>Hurtebize Philippe</i> <i>Chaix-Caffin-Mokhtari Pascaline</i> <i>Crabier Sylvie</i> <i>Ferrié Jean Louis</i>	<i>Alasluquéas Philippe</i> <i>Alioui Jean Charles</i> <i>Quatrepoint Marion</i>
<b>COMMUNICATION</b>	
<i>Crabier Sylvie</i> <i>Lafage Fanny</i> <i>Chaix-Caffin-Mokhtari Pascaline</i>	<i>Hurtebize Philippe</i> <i>Quatrepoint Marion</i>
<b>AIDE SOCIALE</b>	
<i>Lafage Fanny</i> <i>Quatrepoint Marion</i>	<i>Alioui Jean Charles</i> <i>Chaix-Caffin-Mokhtari Pascaline</i>
<b>ECOLE PRIMAIRE DE LATOUR DE FRANCE</b>	
<i>Lafage Fanny</i> <i>Alasluquéas Philippe</i>	<i>Ferrié Jean Louis</i>
<b>TRAVAUX ET AMENAGEMENTS (concerne en réalité l'ensemble du conseil municipal)</b>	
<i>Lafage Fanny</i> <i>Delonca Albert</i> <i>Crabier Richard</i> <i>Quatrepoint Marion</i>	<i>Hurtebize Philippe</i> <i>Chaix-Caffin-Mokhtari Pascaline</i> <i>Crabier Sylvie</i> <i>Ferrié Jean Louis</i>
<b>PNR</b>	
<i>Lafage Fanny</i>	<i>Alioui Jean Charles</i> <i>Quatrepoint Marion</i>
<b>AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT</b>	
<i>Marot Jean Marie</i> <i>Alasluquéas Philippe</i>	<i>Delonca Albert</i> <i>Alioui Jean Charles</i>
<b>CORRESPONDANT DEFENSE</b>	
<i>Delonca Albert</i>	

### 3) Rémunération des adjoints

Décision à l'unanimité du conseil d'accepter la rémunération à taux plein du maire et des adjoints. Traditionnellement à Cassagnes la rémunération des adjoints est partagée à parts égales entre tous les conseillers.

La question de la légalité de cette pratique est soulevée.

Pour pouvoir percevoir une rémunération un conseiller doit se voir attribuer une délégation par délibération du maire mais ce sujet est reporté à une date ultérieure.

#### 4) Questions diverses

- Le budget municipal 2020 devant être voté avant le 31 juillet, le conseil municipal devra se réunir prochainement pour en débattre.
- Jean Louis Ferrié soulève la possibilité pour Cassagnes de participer à la future mutualisation de fonds projetée par les communes de Latour-de-France et Estagel pour l'embauche d'un policier municipal. Jean Marie Marot ne souhaite pas y souscrire, préférant la médiation comme solution aux incivilités.
- Les horaires de permanence de Jean Marie Marot à la mairie sont évoqués. Il nous informe qu'il y sera présent les jeudis après-midi ainsi que tous les soirs entre 17 et 18h.
- Les horaires des salariés municipaux sont également évoqués pour l'information des conseillers :
  - Carole est présente à la mairie de 10H à 12H30 et de 13H30 à 18H ;
  - Régis est en format 35 H mais en journées continues l'été ;
  - Evelyne est à 24 H par semaine ;
- Il est souligné l'importance que toutes les demandes adressées à la mairie ou aux employés municipaux fassent l'objet d'un écrit officiel, en conséquence, un cahier est mis en place pour permettre aux habitants de les formuler.
- Rappel sur la discipline imposée aux conseillers municipaux concernant le colportage de rumeurs et à propos de l'image du village sur les médias sociaux.